
Régisseur vidéo-image / Régisseuse vidéo-image

Plier tout Déplier tout

Le·la régisseur·se vidéo-image réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations.

Il·elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

Il·elle :

- Prépare et organise les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure.

- Elabore et adapte le plan d'implantation des matériels scéniques.

- Réalise et dirige le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel.

- Conçoit et réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques.

- Assure la régie et la conduite technique pendant les spectacles, événements et manifestations.

- Participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.

- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité.

- S'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.

- Organise et participe au rangement et au stockage des équipements et matériels.

- Gère et participe à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.

- Assure une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.

- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.

URL source:

<http://www.cpnefsv.org/guides-metiers/metiers-techniques/video-image/regisseur-video-image-regisseuse-video-image>